

# SITAB

Société Ivoirienne des Tabacs

## Rapport annuel

---

# 2009

# Prends le meilleur



ABUS DANGEREUX POUR LA SANTÉ



**ASSEMBLEE  
GENERALE  
ORDINAIRE  
MERCREDI 24 MARS  
2010**

**SITAB**



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. Pierre MAGNE**

Président

**TOBAMARK**, représentée par **M. Hervé DELBREIL**

Administrateur

**TOBACCOR**, représentée par **M. Claude MULLENDER**

Administrateur

**CAMINA – CI**, représentée par **M. Nagendra NATH**

Administrateur

**M. Colin MATTHEWS**

Administrateur

**M. Tiéba OUATTARA**

Administrateur

**M. Robert DANLOUX**

Administrateur

**CORALMA International**, représentée par **M. Paul RICHARDSON**

Administrateur

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**ECR INTERNATIONAL**  
01 B.P. 4050 ABIDJAN 01

**DELOITTE & TOUCHE**  
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

## **DIRECTION**

DIRECTEUR GENERAL  
**M. Paul RICHARDSON**

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT /  
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
**M. Abdoulaye KONE**

DIRECTEUR COMMERCIAL et MARKETING  
**M. Moussa SAHANDE**

DIRECTEUR TECHNIQUE  
**M. Lasmé YOBOUET**

## **REPARTITION DU CAPITAL**

Catégorie A (Actions cotées à la BRVM)	26,87%
Catégorie B (Actions non cotées)	73,13%

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009.
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2010.
5. Fin de mandat d'un Administrateur - Proposition de renouvellement.
6. Pouvoirs à conférer.

### **ATTENTION**

L'Assemblée Générale se tiendra  
au Palais de la Culture de TREICHVILLE  
à 11 heures 00



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Comme chaque année, et en vertu des pouvoirs que vous avez bien voulu nous confier, nous nous présentons à nouveau devant vous, afin de vous faire le point sur la situation et sur les résultats de votre société pour l'exercice 2009, ainsi que les perspectives pour l'année 2010 déjà entamée.

La convocation de la présente assemblée générale vous a été adressée, conformément à la loi et à l'article 23 de nos statuts, afin de :

- vous rendre compte de la gestion et des activités de notre société au cours de l'exercice 2009 ;
- vous faire connaître les résultats obtenus ;
- soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- et vous proposer les affectations et les répartitions qui nous paraissent opportunes.

Chers Actionnaires,

Vous n'êtes pas sans savoir que le contexte dans lequel votre société a évolué au cours de l'année 2009 a été caractérisé, au plan international, par une importante crise économique et financière et, au plan national, par une incertitude politique persistante, liée à la régression du climat des affaires en Côte d'Ivoire et à l'attente de la tenue de l'élection présidentielle.

Toutefois, au plan économique interne, on note plusieurs signes d'amélioration et d'encouragement, et l'activité économique 2009 a évolué favorablement s'achevant sur un taux de croissance de **3,7%** contre **2,3%** en 2008.

Par ailleurs, on a enregistré une nette décélération de l'inflation qui s'établit, en moyenne annuelle, à 1,3%, en liaison avec le recul des cours mondiaux des matières premières et la baisse des coûts du transport.

Il faut également signaler une relative amélioration de l'activité industrielle (croissance de + 4,9%), due au dynamisme des industries extractives de mines et pétrole et des industries agroalimentaires.

Enfin, le secteur agricole est resté relativement robuste, grâce aux bonnes performances du cacao, du café, de la noix de cajou, du caoutchouc, du sucre et du palmier à huile, et malgré un net recul de certaines cultures telles que l'ananas, la banane, et le coton.

Dans ce contexte économique interne relativement favorable, le travail de la Direction Générale, orientée essentiellement sur le développement des marques du Groupe Imperial Tobacco sur le marché domestique, a permis de confirmer et de maintenir le leadership de nos marques en Côte d'Ivoire.

Mais ces résultats positifs sont également à mettre à l'actif de la parfaite maîtrise des frais de fonctionnement (en baisse) et des bons ratios techniques de l'usine de Bouaké.

Aussi, comme chaque année, et en dépit de la grave crise que connaît notre pays depuis 2002, les résultats dégagés par votre société, à l'issue de l'exercice 2009, sont satisfaisants.

Je souhaiterais, à cet effet, en mon nom personnel, et au nom de l'ensemble des actionnaires de la société, présenter nos vifs remerciements et nos encouragements à la Direction Générale et à l'ensemble du personnel pour la qualité du travail accompli.

## ASPECT COMMERCIAL

**Les ventes globales de la SITAB** (export inclus), **ont encore progressé**, passant de **3.592mu** à **3 769mu** (+177 mu, + **4,9%**), après la croissance de 9,2% enregistrée en 2008.

Cette progression s'explique par la **très bonne performance des marques du Groupe Imperial Tobacco sur le marché domestique**, qui passe de **2.846 mu** en 2008 à **3.121 mu** (+275 mu, + 9,7%) cette année, malgré l'absence des ventes Phillip Morris sur toute l'année, contrairement à l'année précédente où les ventes de la marque Marlboro avaient été enregistrées jusqu'en juin 2008.

Cependant, les performances globales de la SITAB ont été affectées par les **volumes exports** qui ont connu une **baisse globale de - 13%** avec **-23%** enregistré au **Togo** (situation économique difficile), **-11%** au **Niger** (concurrence forte de Craven), et **-8%** au **Bénin**.

Sur le plan concurrentiel, les marques du Groupe Imperial Tobacco confirment et maintiennent toujours leur leadership sur le marché ivoirien, grâce à la **performance constante de la famille FINE**, notamment la **forte croissance de Fine KS cette année**, et la progression continue de **Fine Light**, les deux marques ayant enregistré des hausses dans leurs ventes. Il en est de même des ventes de DAVIDOFF, malgré des volumes encore faibles, dans le segment international / luxe.

Il faut également noter, au titre des faits significatifs pour cet exercice 2009, une progression de ventes des **produits de contrefaçon**, malgré la poursuite des actions marketing périodiques et de la production, ainsi que nos actions juridiques à travers la filière sécurité du groupe Imperial Tobacco. Ces actions seront poursuivies et améliorées dans ce sens au cours de l'année 2010.

## ASPECT INDUSTRIEL

Le volume total de **production de cigarettes** a connu une **hausse de + 3,3%**, passant de **3 606 Mu** en 2008 à **3 727 Mu** en 2009.

Quant à la production de scaferlati, elle est passée de **4 665 Tonnes** en 2008 à **4 809 Tonnes** en 2009, ce qui représente **une progression de +3,1%** dont **1 846,5 Tonnes destinées à l'export** en direction de la MABUCIG au Burkina Faso et de la SONATAM au Mali.

En ce qui concerne les ratios techniques, on enregistre, au titre de l'exercice 2009 :

- l'amélioration de l'indice qualité ;
- la maîtrise des **taux de pertes Tabac** ;
- l'amélioration de la productivité ;
- la modification du mode de calcul des **rendements des machines**, selon le standard du Groupe Imperial Tobacco ; ces rendements demeurant globalement satisfaisants par rapport aux objectifs fixés.

Afin de satisfaire la croissance continue de la demande du marché, **nos investissements en 2010** vont porter essentiellement sur l'acquisition de trois (3) groupes de production de cigarettes et d'un (1) groupe de paquetage de 400 paquets/minute, pour un montant de plus de **4 milliards de francs CFA**.

## ASPECT RESSOURCES HUMAINES

Au plan des effectifs, l'année 2009 a enregistré **26 embauches** pour **27 départs**.

Les départs concernent essentiellement les départs à la retraite normale et anticipée (12), 02 licenciements, des démissions, notamment parmi les agents de promotion de la **Direction Commerciale et Marketing** (12) et un décès. Les recrutements ont concerné plusieurs services, essentiellement en remplacement de travailleurs partis de la Direction Technique et de la **Direction Commerciale et Marketing**.

Par conséquent, **l'effectif de la société qui était de 277**, passe à **276 personnes au 31 décembre 2009**.

Au plan social, on note une légère baisse du nombre d'**accidents de travail en 2009** par rapport à 2008 : **06 AT** contre 07. De la même manière, les absences pour maladie de longue durée continuent de baisser, consécutivement aux efforts réalisés au niveau des conditions de sécurité au travail et une attention particulière réservée à la situation sanitaire des agents, avec l'élargissement de l'éventail des examens médicaux effectués dans le cadre de la visite médicale annuelle.

De ce fait, la **baisse du taux d'absentéisme**, constatée en 2008, s'est poursuivie pour passer de **3.23%** à **2.99%** en 2009.

Le maintien des bonnes relations sociales au sein de l'entreprise continue grâce à la poursuite d'un dialogue social constructif.

Après la mise en place en 2008 de la nouvelle convention d'établissement, les réformes se sont poursuivies en vue d'une modernisation des méthodes et outils de gestion du personnel et une mise en conformité des textes régissant les ressources humaines avec les textes réglementaires du travail.

L'année 2009 a notamment vu la mise en place :

- d'un **nouveau règlement intérieur** ;
- d'un **nouveau cadre de gestion des prêts au personnel** ;
- d'un nouvel accord et un règlement intérieur relatifs à la gestion de la cité Pierre Imbert, cité entièrement dédiée au logement du personnel non cadre et à leur famille.

## ASPECT FINANCIER

**Le chiffre d'affaires** de l'exercice 2009 est en **hausse** de **9,1%** par rapport à l'année précédente et s'établit à **72,2 milliards FCFA** contre 66,1 milliards en 2008.

**Les ventes domestiques** représentent environ **83% des volumes** de ventes et s'élèvent à **3.121mu** contre 2.846 mu l'année précédente, soit une **progression de 10%**, pour un chiffre d'affaires de **48,8 milliards FCFA**. L'activité **export** est en **baisse de 13%** et atteint cette année **648mu** pour des ventes de **6,2 milliards FCFA** contre 7,2 milliards FCFA l'an dernier (744mu). Les ventes de **scaferlati** sont en **hausse de 10%** et s'établissent à **16,5 milliards FCFA** contre 15,0 milliards FCFA l'an dernier, en raison des effets combinés de la hausse des commandes de la MABUCIG et de l'augmentation de nos prix de vente au Burkina Faso d'environ 6% en début d'année 2009.

**Les charges d'exploitation** (hors frais de personnel) s'élèvent à **59,8 milliards FCFA** contre 57,8 milliards en 2008 soit une **hausse de 3,5%**. L'impact de l'augmentation de l'activité a été atténué par une bonne amélioration de la productivité et par les efforts continus de réduction des frais généraux.

**Les frais de personnel** enregistrent une **baisse de 11.0%** passant de 3,4 milliards FCFA à **3,0 milliards FCFA**, du fait des indemnités payées lors du départ à la retraite de plusieurs employés courant 2008.

Après l'arrêté définitif de nos états financiers au 31 décembre 2009, le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de **8.079.451.265 F CFA**. Ce bénéfice est en hausse de **50,9%** par rapport à l'exercice 2008.

Ce résultat a été obtenu après :

- La dotation aux amortissements de **749.987.159 F CFA** ;
- La constitution de provisions pour **128.990.316 F CFA** ;
- Un prélèvement de **2.196.470.433 F CFA** pour l'impôt BIC.

En ajoutant au bénéfice net réalisé le report à nouveau de l'exercice 2008, à savoir **1.198.977.553 F CFA**, la somme totale disponible s'établit à **9.278.428.818 F CFA**.

**En conclusion, nous vous proposons :**

1) D'affecter le résultat de l'exercice 2009 de la façon suivante :

	<u>F CFA</u>
<b>Résultat de l'exercice 2009</b>	<b>8.079.451.265</b>
Report à nouveau <i>(après affectation du résultat net 2008)</i>	1.198.977.553
Réserves facultatives	0
<b>Disponible :</b>	<b>9.278.428.818</b>
<b><u>Affectation :</u></b>	
Réserve légale	0
<b>Dividendes distribués :</b>	<b>8.079.750.000</b>
Dividende brut par action	9.000
Dividende net par action	8.270
↳ <b>Report à nouveau après affectation</b>	<b>1.198.678.818</b>

Si cette proposition vous agréée, les dividendes seront mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la BRVM, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

2) De maintenir le montant global des **indemnités de fonction** allouées aux Administrateurs au titre de l'exercice 2010 à la somme brute de **60.000.000 F CFA** (cf. Article 431 du traité OHADA).

3) De renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Tiéba OUATTARA, pour une durée de six (6) années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'ensemble de ces propositions et documents fait l'objet du texte des résolutions que nous soumettons à votre ratification (Cf. résolutions ci-jointes).

Le Conseil d'Administration tient, en clôture de cette présentation, à remercier l'ensemble des actionnaires, ceux présents et ceux, pour une raison ou une autre, absents, qui ont continué à démontrer, au cours de l'année 2009, leur réel attachement à leur société, ainsi qu'à sa survie.

Le Conseil d'Administration tient également à réitérer ses remerciements et encouragements évoqués en introduction de séance, à l'endroit de la Direction Générale et à l'ensemble du personnel qui, chaque année, démontrent la justesse de leurs choix et méritent la confiance placée en eux.

Nous osons croire qu'à l'issue de cet exercice 2010, qui a démarré sous des perspectives du marché, plutôt encourageantes, les résultats seront encore meilleurs.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la SITAB, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- les vérifications spécifiques relatives aux sociétés cotées

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

### 1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de la profession établies par l'IFAC. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels, établis selon les règles et principes comptables du système comptable OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SITAB au 31 décembre 2009.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons du fait suivant :

#### • **Dissolution de SITAB Togo**

Comme indiqué dans la Note 10 de l'Annexe IV aux états financiers relative aux Règles et Méthodes comptables, les opérations de dissolution de SITAB Togo au 30 juin 2009 ont abouti à la comptabilisation dans les livres de SITAB Côte d'Ivoire d'actifs nets de FCFA 61,3 millions et d'un boni de liquidation de FCFA 60,3 millions.

## 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

- En application de la loi, nous vous informons du fait suivant :

### - Etablissement et publication des comptes consolidés

Conformément aux articles 74 (1er alinéa) et 76 du Droit Comptable OHADA et à l'instruction N° 29/2001 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), la SITAB a l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés.

En effet, la SITAB, société cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), détient des participations dans les sociétés suivantes établies en Côte d'Ivoire :

- FILTAB (75%)
- Imprimerie Industrielle Ivoirienne (70%)
- CAITA (99%)

Toutefois, la SITAB n'a pas établi de comptes consolidés.

Nous avons également procédé aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne, conformément aux dispositions de l'instruction N° 31/2005 du CREPMF relative à l'exercice du commissariat aux comptes des structures agréées et des sociétés cotées sur le marché financier de l'UMOA.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative relative au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Fait à Abidjan, le 02 mars 2010

## Les Commissaires aux Comptes

### DELOITTE & TOUCHE

Commissaire aux comptes

**Marc WABI**

Expert Comptable Diplômé

### ECR International

Commissaire aux comptes

**Charles AIE**

Expert Comptable Diplômé

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 DE L'AC- TE UNIFORME EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHA-DA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles 438 à 448 dudit acte et qui concernent toute convention intervenue entre la société et ses administrateurs ou son Directeur Général, soit directement ou indirectement, soit par personne ou société interposée.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de bases dont elles sont issues.

### **I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

La SITAB n'a porté à notre connaissance aucune convention signée au cours de l'exercice.

### **II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2009**

## 2.1 CONVENTION DE LICENCE DE FABRICATION ET DE DISTRIBUTION DE MARQUES DE CIGARETTES AVEC LA SOCIETE JSNM

**Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés:** la société CORALMA International et Monsieur Colin MATTHEWS.

**Nature et objet:** Le 1er décembre 1999, la société JSNM a accordé à la SITAB une licence exclusive de fabrication de cigarettes en Côte d'Ivoire et une licence exclusive de ventes des marques dont elle est propriétaire ou a la licence. En contrepartie, la SITAB versait à JSNM une redevance de 6% du chiffre d'affaires TTC réalisé à l'exportation et de 5% du chiffre d'affaires TTC domestique (réalisé en Côte d'Ivoire).

Par avenant du 19 avril 2002, le taux de la redevance sur le chiffre d'affaires HT pour les produits fabriqués et commercialisés en Côte d'Ivoire et sur les marchés périphériques (Niger, Benin, Mali, Togo, et Guinée) a été ramené à 3%.

Ce contrat a été scindé en deux contrats, l'un pour les marques appartenant en propre à JSNM, l'autre pour celles qui lui ont été concédées (Cf. contrats de licence du 11 mai 2006) sans modification du taux de redevance de marques.

Un contrat du 28 Juin 2002 donne la licence de fabrication et de commercialisation de la marque ROYAL LEGEND à la SITAB contre une redevance de 5,6% sur le chiffre d'affaires.

**Modalités financières:** Les rémunérations enregistrées dans le cadre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élèvent à **FCFA 1,62 milliard**.

## 2.2 CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LA SOCIETE CAITA - FRANCE

**Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés:** Monsieur Robert DANLOUX et la société CORALMA International.

**Nature et objet:** Par convention conclue le 20 novembre 1996, la société CAITA met à la disposition de la SITAB son infrastructure et lui fournit une assistance technique dans les domaines industriels, commerciaux, administratifs, financiers, d'audit interne et de gestion des risques.

**Modalités:** Aucune rémunération n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dans le cadre de cette convention.

## 2.3 CONVENTION DE BUREAU D'ACHAT AVEC LA SOCIETE CAITA-FRANCE

**Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés:** Monsieur Robert DANLOUX et la société CORALMA International.

**Nature et objet:** Par convention conclue le 15 octobre 1993, amendée le 1er Janvier 2000, puis le 1er Janvier 2002, la CAITA fait bénéficier à la SITAB de son expérience dans le domaine du tabac et des économies d'échelles obtenues en négociant des achats groupés pour le compte de ses clients.

A cet effet, la CAITA reçoit mandat de réaliser sur ordre et pour le compte de la SITAB, tous les achats hors de Côte d'Ivoire de matières premières, fournitures de fabrication, matériels et pièces de rechange, articles publicitaires et autres produits qui sont nécessaires à son activité.

En couverture des frais qu'elle expose pour ces opérations et en rémunération de ses services, la CAITA reçoit une commission calculée sur la valeur FOB des achats au taux de 4% pour les achats ci-dessus visés.

D'autre part, CAITA facture à la SITAB au titre des frais de gestion de compte une commission de 3% assise sur le montant total des dépenses payées pour son compte et re-facturées ; ces commissions ne pouvant être inférieures au minimum forfaitaire fixé à 40 Euros soit FCFA 26 238 par opération.

**Modalités financières:** Les commissions supportées par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à FCFA 1,685 milliard pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## 2.4 CONVENTION DE LOCATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AVEC LA SOCIETE 3I

**Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés :** Monsieur Pierre MAGNE et la société TOBACCOR.

**Nature et objet:** La SITAB a conclu avec la société 3I, le 10 avril 2000, un bail portant sur la location d'un entrepôt avec un bureau et un bâtiment de six bureaux moyennant un loyer mensuel de FCFA 450 000.

Ce contrat a une durée de trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.

**Modalités financières:** Les charges locatives supportées par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à FCFA 5,4 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## 2.5 CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE AVEC LA SOCIETE 3I

**Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés :** Monsieur Pierre MAGNE et la société TOBACCOR.

**Nature et objet:** Signé le 1er Janvier 1998, cette convention a été amendée le 8 mars 2001.

Par ce contrat, la SITAB s'engage à fournir à 3I une assistance administrative, financière et comptable moyennant le versement, de la part de la 3I, d'une redevance mensuelle d'un montant fixe de FCFA 2 millions.

**Modalités financières :**

Les rémunérations perçues par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à FCFA 24 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**Modalités financières:** Les rémunérations perçues par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à FCFA 24 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## 2.6 CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE AVEC LA SOCIETE 3I

**Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés :** Monsieur Pierre MAGNE et la société TOBACCOR.

**Nature et objet:** Par convention signé le 18 septembre 2001, la SITAB consent à 3I des avances de trésorerie dont l'encours total ne peut dépasser 500 millions de FCFA. Cette convention d'une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction a pour but d'aider 3I à résoudre ses problèmes de financement. Les sommes mises à la disposition de 3I par la SITAB sont productives d'intérêts au taux d'escompte de la BCEAO en vigueur au 1er Janvier de l'année en cours.

**Modalités financières:** Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, aucune avance n'a été accordée par la SITAB à la société 3I. Ainsi, aucune rémunération n'a été perçue.

## 2.7 CONVENTION DE LOCATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AVEC LA SOCIETE FILTAB

**Administrateurs concernés :** Messieurs Pierre MAGNE et Tiéba OUATTARA

**Nature et objet:** La SITAB a conclu, le 30 septembre 1986, avec la FILTAB un bail de gré à gré portant sur la location d'un entrepôt nu, sis à Bouaké pour la fabrication des filtres de cigarettes. Le loyer a été porté à FCFA 1 million hors taxes par mois, par l'avenant n°1 du 30 septembre 1987.

**Modalités financières:** Les revenus enregistrés par la SITAB dans le cadre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élèvent à **FCFA 12 millions**.

## 2.8 CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC LA SOCIETE FILTAB

**Administrateurs concernés :** Messieurs Pierre MAGNE et Tiéba OUATTARA

**Nature et objet:** Par ce contrat, signé le 10 novembre 1986, la SITAB s'engage à fournir à la FILTAB une assistance administrative, financière et comptable moyennant une redevance mensuelle d'un montant de FCFA 100 000.

**Modalités financières:** Les revenus enregistrés par la SITAB dans le cadre de cette convention s'élèvent à **FCFA 1,2 million** pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## 2.9 CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC LA SOCIETE CAITA-CI

**Administrateurs concernés :** Messieurs Pierre MAGNE et Tiéba OUATTARA

**Nature et objet:** Aux termes d'une convention conclue le 16 décembre 1982, la SITAB fournit à la CAITA CI une assistance en matière administrative, comptable et commerciale moyennant une rémunération trimestrielle de FCFA 1,5 million hors taxes.

**Modalités financières:** Aucun revenu n'a été enregistré par la SITAB dans le cadre de cette convention au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

## III. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons des rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du conseil d'administration pour les missions et mandats qui leurs sont confiés et les remboursements des frais engagés dans l'intérêt de la société.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Fait à Abidjan, le 02 mars 2010.

## Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & TOUCHE**  
Commissaire aux comptes  
**Marc WABI**  
Expert Comptable Diplômé

**ECR International**  
Commissaire aux comptes  
**Charles AIE**  
Expert Comptable Diplômé

## **RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

### ***PREMIERE RESOLUTION :***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)**

### ***DEUXIEME RESOLUTION :***

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)**

### ***TROISIEME RESOLUTION :***

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 2009 s'élève à **8.079.451.265 F CFA** et le report à nouveau antérieur à **1.198.977.553 F CFA**, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration, et décide de distribuer la somme de **8.079.750.000 F CFA** ; le compte « Report à nouveau » s'élevant, après affectation du résultat de l'exercice 2009, à la somme de **1.198.678.818 F CFA**.

En conséquence, le dividende brut versé à chaque action sera de 9.000 F CFA ; ce dividende sera mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

	<u>FCFA</u>
<b>Résultat de l'exercice 2009</b>	<b>8.079.451.265</b>
Report à nouveau <i>(après affectation du résultat Net 2008)</i>	1.198.977.553
Réserves facultatives	0
<b>Disponible :</b>	<b>9.278.428.818</b>
Affectation :	
Réserve légale	0
<b>Dividendes distribués :</b>	<b>8.079.750.000</b>
Dividende brut par action	9.000
Dividende net par action	8.270
↳ <b>Report à nouveau après affectation</b>	<b>1.198.678.818</b>

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (.....)**

### ***QUATRIEME RESOLUTION :***

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de maintenir le montant global des indemnités de fonction qui seront versées au Conseil d'Administration pour l'exercice 2010 à la somme brute de **60.000.000 F CFA**.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (.....)**

### ***CINQUIEME RESOLUTION :***

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Tiéba OUATTARA pour une durée de (6) six années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)**

### ***SIXIEME RESOLUTION :***

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôts et de publication légale.

**Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)**



# **DOCUMENTS COMPTABLES**

**SITAB**



## BILAN

ACTIF	2009	2008
Charges immobilisées	0	0
Immobilisations incorporelles	148 987 014	148 987 014
Immobilisations corporelles brutes	18 347 859 482	18 256 582 564
Immobilisations financières	1 196 540 463	1 279 372 423
Amortissements et provisions	-16 858 007 797	-16 490 614 803
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 835 379 162</b>	<b>3 194 327 198</b>
Stocks	19 191 760 990	17 365 650 409
Fournisseurs, avances versées	28 518 352	0
Clients	3 466 858 138	4 163 939 014
Autres créances	408 650 303	920 845 577
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>23 095 787 783</b>	<b>22 450 435 000</b>
<b>TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF</b>	<b>9 355 954 842</b>	<b>12 852 623 007</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>35 287 121 787</b>	<b>38 497 385 205</b>

PASSIF	2009	2008
Capital	4 488 750 000	4 488 750 000
Primes et réserves	2 445 551 597	2 445 551 597
Report à nouveau	1 198 977 553	1 230 208 181
Résultat net de l'exercice	8 079 451 265	5 355 269 372
Provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16 212 730 415</b>	<b>13 519 779 150</b>
Emprunts et dettes financières diverses	15 932 698	15 832 698
Provisions financières pour risques et charges	965 741 359	889 025 938
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>981 674 057</b>	<b>904 858 636</b>
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	84 613 850	0
Clients, avances reçues	0	400 344 385
Fournisseurs d'exploitation	13 070 282 218	19 594 448 065
Dettes fiscales	4 411 975 815	3 422 088 496
Dettes sociales	364 169 173	350 037 381
Autres dettes	161 676 259	272 640 092
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>	<b>18 092 717 315</b>	<b>24 039 558 419</b>
<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF</b>	<b>0</b>	<b>33 189 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>35 287 121 787</b>	<b>38 497 385 205</b>

## COMPTES DE RESULTATS

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Ventes de marchandises	283 823 021	455 661 101
Production vendue	70 898 384 749	64 573 510 871
Travaux, services vendus	866 608 800	959 739 200
Produits accessoires	105 873 210	118 326 519
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>72 154 689 780</b>	<b>66 107 237 691</b>
Production stockée	-346 332 869	291 411 626
Autres produits	232 779 988	59 475 445
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>72 041 136 899</b>	<b>66 458 124 762</b>
Achats et frais sur achats	52 068 056 433	49 629 463 870
Variation de stock	-2 147 689 883	-1 746 531 757
Transports	1 683 071 068	1 743 567 824
Services extérieurs	7 490 928 009	7 273 980 120
Impôts et taxes	566 874 622	567 156 257
Charges et pertes diverses	133 945 181	319 390 039
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>59 795 185 430</b>	<b>57 787 026 353</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>12 245 951 469</b>	<b>8 671 098 409</b>
Frais de personnel	2 983 422 941	3 351 235 308
Transfert de charges	-130 908 007	-9 130 314
Dotations aux amortissements	749 987 159	726 658 488
Dotations aux provisions	128 990 316	164 964 179
Reprise de provisions	-52 274 895	-413 780 670
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 566 733 955</b>	<b>4 851 151 418</b>
Produits financiers	1 890 492 598	1 658 919 419
Charges financières	43 160 219	64 092 599
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 847 332 379</b>	<b>1 594 826 820</b>
Produits H.A.O.	34 225 001	174 289 831
Charges H.A.O.	172 369 637	44 788 923
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-138 144 636</b>	<b>129 500 908</b>
<b>IMPOT SOCIETE</b>	<b>2 196 470 433</b>	<b>1 220 209 774</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>8 079 451 265</b>	<b>5 355 269 372</b>

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

### 1<sup>re</sup> PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

**■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes	}	à l'exclusion des cessions
+ Produits encaissables restants		d'actif immobilisé

(SA) Frais financiers	35 901 074	<b>E.B.E.</b>	9 262 528 528
(SC) Pertes de change	7 259 145	(TT) Transferts de charges d'exploitation	130 908 007
(SL) Charges H.A.O.	143 018 483	(UA) Revenus financiers	1 890 087 393
(SQ) Participations	0	(UE) Transferts de charges financières	0
(SR) Impôt sur le résultat	2 196 470 433	(UC) Gains de change	405 205
		(UL) Produits H.A.O.	0
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
<b>Total (I)</b>	<b>2 382 649 135</b>	<b>Total (II)</b>	<b>11 283 929 133</b>

<b>CAFG : Total (II) - Total (I)</b>	=	8 901 279 998		(N-1) : 5 703 610 461
--------------------------------------	---	---------------	--	-----------------------

**■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 8 901 279 998 - 5 386 500 000	=	3 514 779 998		(N-1) : 317 110 461
------------------------------------	---	---------------	--	---------------------

**■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)**

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	14 529 259	ou	
(BD) Matières premières	2 157 914 190	ou	
(BE) En-cours	91 035 443	ou	
(BF) Produits fabriqués		ou	-437 368 311
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>	<b>1 826 110 581</b>	<b>ou</b>	<b>0</b>

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	28 518 352	ou	
(BI) Clients		ou	-697 080 876
(BJ) Autres créances		ou	-512 195 274
(BU) Ecarts de conversion - Actif (1)		ou	
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>	<b>0</b>	<b>ou</b>	<b>-1 180 757 798</b>

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	-400 344 385	ou	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	-6 524 165 847	ou	
(DK) Dettes fiscales		ou	989 887 319
(DL) Dettes sociales		ou	14 131 792
(DM) Autres dettes	-110 963 833	ou	
(DN) Risques provisionnés		ou	
(DU) Ecarts de conversion - Passif (1)		ou	
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>-6 031 454 954</b>	<b>ou</b>	<b>0</b>

<b>VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)</b>	<b>=</b>	<b>6 676 807 737</b>		<b>ou</b>	<b>0</b>
--	----------	----------------------	--	-----------	----------

**■ EXCEDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	2009	2008
Excédent brut d'exploitation	9 262 528 528	5 319 863 101
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	-6 676 807 737	1 146 095 652
- Production immobilisée		
<b>EXCEDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>2 585 720 791</b>	<b>6 465 958 753</b>

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

### 2<sup>e</sup> PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice 2009		Exercice 2008
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	<b>I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice) <b>Croissance interne</b>	0 0	0 0	0 0
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0	-2 414 092
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles <b>Croissance externe</b>	503 222 237 0	34 225 001 0	-235 286 729 0
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	11 165 555	93 997 515	-79 808 662
<b>FF</b>	<b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>	<b>514 387 792</b>	<b>128 222 516</b>	<b>-317 509 483</b>
<b>FG</b>	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)</b>	<b>6 676 807 737</b>	<b>0</b>	<b>1 146 095 652</b>
<b>FH</b>	<b>A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)</b>	<b>7 191 195 529</b>	<b>128 222 516</b>	<b>828 586 169</b>
<b>FI</b>	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. H.A.O.)</b>	<b>0</b>	<b>84 613 850</b>	<b>0</b>
<b>FJ</b>	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS<sup>(1)</sup></b> Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	<b>600 000</b>		<b>-3 800 000</b>
<b>FK</b>	<b>B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>	<b>6 978 959 163</b>	<b>0</b>	<b>824 786 169</b>

Réf.		Exercice 2009		Exercice 2008
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	5 386 500 000	8 901 279 998	317 110 461
	<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN	Subventions d'investissement			
FP	Prélèvements sur capital (y compris retraits de l'exploitant)			
	<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ	Emprunts (2)	0	0	0
FR	Autres dettes financières (2)	0	700 000	4 600 000
	(2) remboursements anticipés inscrits séparément en emplois	0	0	0
<b>FS</b>	<b>C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>0</b>	<b>3 515 479 998</b>	<b>321 710 461</b>
<b>FT</b>	<b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b>	<b>3 463 479 165</b>	<b>0</b>	<b>1 146 496 630</b>
	<b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	9 355 954 842		12 819 434 007
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	12 819 434 007		11 672 937 377
<b>FW</b>	<b>Variation Trésorerie :</b> <b>(+ si Emploi : - si Ressources)</b>	<b>-3 463 479 165</b>	<b>0</b>	<b>1 146 496 630</b>
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé	0	0	0

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences « bilantielles »

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N - 1)		0 ou	3 128 714 722
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG (N) - BFG (N - 1)		6 592 193 887 ou	0
Variation de la trésorerie (T) : T (N) - T (N - 1)		0 ou	3 463 479 165
<b>TOTAL</b>		<b>6 592 193 887 =</b>	<b>6 592 193 887</b>







# FINE

LONDON • PARIS



*Naturally Elegant*

ABUS DANGEREUX POUR LA SANTÉ



LIFE IS RICH *Davidoff*  
CIGARETTES

ABUS DANGEREUX POUR LA SANTÉ